



Dossier destiné à la presse

27 janvier 2014

Inauguration de la vélostation de l'agglomération de Delémont

Après plus de 10 ans de réflexion et d'études, une des premières mesures du projet d'agglomération de Delémont est réalisée; la vélostation a ouvert ses portes et offre désormais plus de 100 places de stationnement pour vélos surveillés et divers autres services. Simultanément, le Canton publie, en collaboration avec les communes concernées, le premier guide de mobilité de l'agglomération de Delémont.

1. La vélostation : une mesure concrète du projet d'agglomération de Delémont

Le processus de constitution du projet d'agglomération de Delémont a été lancé en 2003. A fin 2008, la Confédération décidait de subventionner les projets retenus à hauteur de 40%, dont l'aménagement d'une vélostation en gare de Delémont.

Jusqu'à ce jour, les infrastructures destinées aux deux-roues, cyclistes en particulier, ne garantissaient pas une offre de stationnement suffisante et satisfaisante, tant du point de vue quantitatif que qualitatif (sécurité, confort, etc.). Elles ont ainsi été complétées par la mise en place de la vélostation, soit une structure sécurisée avec services annexes tels que le petit entretien des vélos. Cette réalisation à la gare de Delémont s'inscrit dans le cadre de la vision globale du pôle de développement de la Gare CFF.

Présentée conjointement au projet de gare routière, la réalisation de la vélostation a été plébiscitée le 11 mars 2012 par la population delémontaine à hauteur de 70% des voix. En juin 2012, mars 2013 et enfin septembre 2013, l'assemblée de l'Agglomération, le Parlement jurassien et la Confédération ont respectivement accepté de cofinancer le projet de vélostation, qui s'inscrit dans le cadre d'une étroite collaboration entre tous les échelons institutionnels concernés.

2. Le concept de la vélostation

Le projet de vélostation à Delémont poursuit des **objectifs** reprenant les trois facettes du développement durable : développement de l'éco-mobilité, partenariat avec une organisation d'intégration sociale et professionnelle, nouveaux services à la population.

Un espace couvert non chauffé a été aménagé à l'Est du sous-voies de la Gare CFF de Delémont. La surface dédiée au stationnement, qui est payant, est accessible en journée, sous la surveillance du personnel de Caritas qui s'occupe des abonnements, du contrôle et de petits services basiques d'entretien notamment. Durant la nuit, le secteur est fermé, mais reste accessible aux détenteurs de cartes d'accès. Un petit pavillon chauffé a été construit à l'entrée de la vélostation et sert au personnel chargé de l'exploitation, pour l'accueil et les petites réparations.

La vélostation, qui est surveillée, a été aménagée à l'emplacement de l'ancien parking gratuit; cependant, le stationnement gratuit, mais non surveillé, est toujours possible aux emplacements prévus à cet effet à la sortie Sud du passage sous-voies et à l'Ouest de la Gare CFF.

3. Typologie, financement et déroulement des travaux (voir aussi les photos de Pierre Montavon)

L'espace non chauffé, d'une surface de 345 m², est couvert avec une toiture en profilés métalliques et verre qui se raccroche, au Nord, sur les structures de la barre commerciale et, au Sud, de l'ancien parking vélos en béton. Une tôle déployée en couleur bronze a été tendue sous le plafond, afin de freiner le rayonnement solaire tout en maintenant la lumière naturelle à l'intérieur de la vélostation. L'accès à la vélostation, pour cycles et piétons à l'Est, pour piétons uniquement à l'Ouest, s'effectue par des portes automatiques coulissantes. Le pavillon chauffé, de 20 m², est construit en béton, isolé et revêtu de plâtre à l'intérieur. De généreuses baies vitrées coulissantes permettent un accueil chaleureux de la clientèle.

Le coût des travaux de cette première étape avait été devisé à frs 850'000.- HT; ce montant sera respecté. Des subventions sont attendues de la part de la Confédération et du Canton. La part des CFF est notamment liée à la mise à disposition gratuite du terrain.

Après avoir reçu les autorisations formelles des autorités compétentes (permis de construire, subventions), les travaux ont pu débuter le 11 septembre 2013. Les représentants du maître d'ouvrage, l'architecte (B architecture Sàrl à Delémont), l'ingénieur civil (Pepi Natale à Delémont), le bureau spécialisé en mobilité douce (Büro für Mobilität AG à Berne) et les entreprises de construction et autres fournisseurs mandatés ont redoublé d'efficacité pour permettre l'ouverture de la vélostation le 20 janvier 2014.

4. Exploitation de la vélostation : rôles, structure et organisation

Dans le cadre des projets de vélostation déjà réalisés en Suisse (Berthoud - modèle exemplaire, Bienne, Yverdon, Langenthal, Liestal, Bâle, Berne, etc.), des partenariats particulièrement intéressants ont été mis en place, notamment avec des milieux œuvrant dans le domaine social, tels que Caritas, en particulier.

On s'en est inspiré à Delémont, où la répartition des rôles est prévue comme suit : l'Agglomération de Delémont définit les principes et le budget d'exploitation. Elle en délègue par convention la mise en œuvre à la Ville de Delémont. L'exploitant est mandaté par la Ville de Delémont pour la gestion de la vélostation sur la base d'un contrat de prestations. Ce mandat a été confié à Caritas Jura, par le secteur « environnement et mobilité » de son département insertion Propul's. Caritas assume tous les services proposés dans la vélostation (accueil, vente des abonnements, surveillance, entretien, etc.) et exécute également quelques prestations d'entretien de l'espace public à la Gare CFF et à ses alentours.

Toute personne demandeuse d'emploi et au bénéfice d'une mesure d'insertion ou d'un emploi adapté au sein de Caritas Jura peut travailler dans la vélostation. Les profils de ces personnes pourront donc être très variés.

Un groupe de pilotage encadre régulièrement le projet afin de décider de ses orientations stratégiques. Il est présidé par le Département communal des Affaires sociales, de la Jeunesse, des Ecoles et du Logement, et il est composé de représentants du Syndicat d'agglomération, de Caritas Jura, des services communaux concernés, de Pro Vélo Jura et de l'ATE.

Des partenariats sont pressentis avec différents acteurs locaux, en particulier les magasins de vélos de la place, qui ont déjà été consultés au sujet des services de réparations offerts dans la vélostation.

Du point de vue des frais d'exploitation, un budget prévisionnel a été établi qui doit permettre, après quelques années, d'assurer l'autofinancement de l'installation.

5. Les services offerts

Dans sa configuration à l'ouverture, la vélostation peut accueillir 109 vélos, dont la moitié sur des supports à deux étages facilement maniables. Ces places de stationnement sont sûres, de qualité élevée, avantageusement localisées, confortables d'accès, à des tarifs abordables. Des casiers verrouillables permettent aux utilisateurs de ranger leurs casques et autres affaires personnelles, ainsi que de recharger les batteries des vélos électriques. Des emplacements sont prévus pour les vélos spéciaux, avec remorque par exemple, et pour l'entretien des vélos (nettoyage, gonflage, petites réparations). A plus long terme et si la demande se vérifie, la capacité de la vélostation dans son volume actuel pourra être étendue à 250 places de stationnement. Des services complémentaires pourront également venir s'ajouter aux prestations offertes.

6. Pour accéder à la vélostation

Le personnel de Caritas est présent et les portes sont ouvertes du lundi au vendredi de **7h45-11h45 et de 12h45-16h45** ; durant ces horaires, tout renseignement peut également être obtenu par un appel gratuit au **0800 644 644**. En dehors de ces horaires, la vélostation est accessible 24h/24 et 7j/7 grâce à un système d'accès automatique. Les cartes d'accès unique, d'abonnement mensuel ou annuel (voir illustration ci-dessous) peuvent être obtenues sur place durant les heures d'ouvertures ou sur la plateforme internet **www.youticket.ch**.

Les tarifs sont les suivants :

Abonnement annuel	150.-
Abonnement mensuel	15.-
Entrées individuelles	2.-
Dépôt pour carte	5.-



Des casiers peuvent être loués par les usagers de la vélostation, sur demande auprès du personnel d'exploitation. Tous les casiers sont équipés de prises électriques permettant de recharger une batterie de vélo électrique. Les tarifs sont les suivants :

	Prix / jour	Prix / mois	Prix / année
Petits	1.-	10.-	100.-
Grands	1.50	15.-	150.-

Pour les services annexes, les prix suivants – convenus d'entente avec les magasins de vélo de la région – sont applicables :

Petite réparation (sans fourniture)	CHF 10.-
Nettoyage simple	CHF 15.-
Service complet (lavage, lubrification, petits réglages)	CHF 35.--
Réparation crevaison (y.c. chambre à air)	CHF 20.--
Vente directe de petit matériel	Selon prix du marché

7. Un guide de la mobilité

La République et Canton du Jura, par le Service du développement territorial, profite de l'inauguration de la vélostation pour lancer le tout premier guide mobilité de l'agglomération de Delémont. Fruit d'un travail entre l'ATE, CarPostal, ProVelo, l'Agglomération de Delémont et le Canton du Jura, ce guide, réalisé avec l'appui de la Fondation 02, a pour but de recenser sur un même support toutes les offres en matière de mobilité disponibles au sein de l'agglomération. En effet, depuis un certain nombre d'années, un accent est particulièrement mis sur le développement de solutions alternatives à l'usage des voitures individuelles que cela soit par l'augmentation de l'offre en transports publics ou par la promotion de l'utilisation des modes de déplacements dits doux.

Il était temps de regrouper toutes ces informations et d'offrir ainsi un guide pratique à l'attention des usagers réguliers et des habitants de l'agglomération. Décliné par mode de transports, ce guide pratique et gratuit permet à l'utilisateur de s'informer en un clin d'œil sur les différentes possibilités qui lui sont offertes. Des liens et des adresses utiles sont répertoriés afin d'orienter de manière efficace le lecteur. De la location de vélos en libre service jusqu'au Pedibus, ce guide se veut être une véritable boîte à outils des déplacements pour chacun.

L'objectif est donc de permettre à l'utilisateur de choisir le mode de déplacement qui convienne le mieux à ses besoins et les combiner à volonté. Le guide mobilité est disponible dans les secrétariats des communes de l'agglomération et aux guichets de CarPostal à Delémont.

Municipalité de Delémont, Services ASJEL et UETP
République et Canton du Jura, SDT, Section de la mobilité et des transports

Annexes : - Schéma d'accès à la vélostation
- Photos de la construction et des services de la vélostation (auteur Pierre Montavon, photographe, à mentionner dans toute publication)
- Guide de mobilité

Contact : Municipalité de Delémont et Syndicat d'agglomération de Delémont : Pierre Kohler, Maire et Président (079 328 24 04)

UETP - Service de l'urbanisme, de l'environnement et des travaux publics route de Bâle 1 2800 Delémont
tél. 032 421 92 92 fax 032 421 92 99 uetp@delemont.ch

H:\Information\UETP\CP_vélostation_inauguration_270114.doc